

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Information et communication**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **comm1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	6
- Programme détaillé	7
- Programme par matière	7
- Prérequis entre cours	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
- Programme type	10
- COMM1BA - 1er bloc annuel	10
- COMM1BA - 2e bloc annuel	12
- COMM1BA - 3e bloc annuel	14
Informations diverses	16
- Conditions d'admission	16
- Pédagogie	18
- Evaluation au cours de la formation	18
- Mobilité et internationalisation	19
- Formations ultérieures accessibles	19
- Gestion et contacts	19

COMM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en information et communication (COMM1BA) vous offre une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes.

Au terme du premier cycle, vous aurez acquis:

- des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Votre profil

Pour entamer les études en information et communication, la curiosité et la précision sont les qualités essentielles qui vous seront demandées. Il faut appliquer à un environnement dans lequel nous baignons des méthodologies qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication.

Votre Futur Job

Les diplômés en information et communication font carrière dans

- le domaine de la communication des entreprises, institutions, associations
- le monde de la presse (écrite, radio, télé)
- le domaine des médias et de l'éducation aux médias

Votre Programme

Le bachelier vous offre:

- une compréhension solide des sciences de l'information et de la communication
- une base solide en sciences humaines (philosophie, psychologie, sociologie, histoire)
- une formation générale en différentes matières telles que l'économie, les sciences politiques, le marketing, etc.
- l'apprentissage et la pratique des langues (anglais, ainsi que néerlandais ou espagnol).

Votre Parcours

Ce bachelier donne notamment accès au Master en information et communication.

COMM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant bachelier information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme des trois blocs annuels du bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatif au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois blocs annuels du bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de son orientation d'études pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline, différentes problématiques propres à son orientation d'études.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements et phénomènes relatifs à sa discipline.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs et sur leurs processus d'élaboration.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à sa discipline.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à sa discipline.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à sa discipline.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible. Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence. Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en information et communication :

AAS1. Maîtriser et mobiliser de manière critique un socle de savoirs(théories, concepts, méthodes, outils, auteurs) en communication dans ses différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) indispensables pour analyser des situations/problématiques de communication.

AAS1.1. Maîtriser de manière critique les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) des théories du champ des sciences de l'information et de la communication et les mobiliser dans les processus d'analyse de la communication sociale et interpersonnelle.

AAS1.2. Maîtriser et mobiliser de manière critique les fondements de différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) qui permettent de comprendre des situations de communication.

AAS1.3. Maîtriser et mobiliser de manière critique des principes de bases et des règles juridiques clefs qui guident les démarches dans le secteur de la communication et des médias dans une perspective interdisciplinaire.

AAS1.4. Maîtriser et mobiliser de manière critique les concepts et théories de base dans le domaine de la gestion, de l'économie et des sciences politiques.

AAS2. Maîtriser les méthodologies, leur cadre conceptuel et leurs outils, qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication, les mobiliser de manière pertinente pour réaliser une analyse critique et les confronter à des situations/ problématiques de l'information et de la communication.

AAS2.1. Analyser les messages, les contenus et les discours réalisés dans tous types de médias, de genres et de supports physiques :

- en mobilisant les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) du champ des sciences de l'information et de la communication,
- en appliquant la méthodologie de l'analyse du contenu et de la critique textuelle,
- en intégrant les théories et outils communicationnels appris dans les différentes disciplines de base,
- en analysant l'exactitude du message, ses capacités expressives et symboliques et/ou son efficacité communicative.

AAS2.2. Identifier, décrire et percevoir les relations entre les acteurs, les procédures de travail, les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support. Ces relations sont de plusieurs types : socio-économiques, symboliques, politiques, etc.

AAS2.3. Mobiliser avec pertinence les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support.

AAS2.4. Identifier les principes psychologiques de base mis en œuvre dans les processus de communication et les mobiliser de manière pertinente en situations concrètes.

AAS2.5. Analyser les possibilités que des langages différents (texte parlé et écrit, les signes typographiques, les images fixes et animées, les dessins et le son) et des médias différents (graphiques, imprimés, de l'audio-visuel et multimédia) mettent à la disposition du créateur des messages.

AAS2.6. Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1. Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2. Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3. Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4. Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5. Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS3.6. Dans le domaine de la communication en art et culture : comprendre les liens qui relient l'art, la culture et la société selon des perspectives disciplinaires et théoriques différentes en privilégiant les axes de la médiation et les professions du secteur.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1. Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2. Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

AAS4.3. Maîtriser une variété de méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et les mobiliser de manière rigoureuse (dans une démarche appliquée).

AAS4.4. Maîtriser une variété de méthodes et techniques de recherche centrées sur les différentes approches des productions, des usages, des pratiques, des effets et des processus de communication.

AAS4.5. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages et revues scientifiques) dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

AAS4.6. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS5. Développer des compétences communicationnelles, techniques et professionnelles spécifiques.

AAS5.1. Montrer une maîtrise de base dans l'écriture communicationnelle : connaître et se positionner devant les diverses formes d'écriture et mobiliser les diverses démarches d'écriture en ayant intégré leurs exigences avec un regard critique.

AAS5.2. Communiquer dans deux langues étrangères, en ayant une bonne maîtrise des différents registres relatifs aux sciences de l'information et de la communication.

AAS5.3. Faire preuve de créativité dans la mise en œuvre personnelle de pratiques d'expression.

AAS5.4. Utiliser les technologies numériques et multimédias pour systématiser les sources d'information et des documents, créer des messages de communication multimédia et analyser les effets sociaux découlant de l'utilisation de ces technologies.

AAS5.5 Maîtriser les concepts de base d'une approche pragmatique de la communication interpersonnelle et les convoquer dans des contextes particuliers.

AAS6. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte la place et les contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine, afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif responsable.

AAS6.1. Analyser la fonction sociale et historique de l'industrie des médias et des technologies de la communication et de leurs produits, ainsi que leur capacité à construire une réalité médiatisée.

AAS6.2. Analyser, en mobilisant les outils pertinents, de manière rigoureuse, critique et ouverte de grandes questions de l'actualité de la communication/médiatique.

AAS6.3. Evaluer l'impact culturel et social du discours médiatisé.

AAS6.4 Rechercher, identifier et sélectionner de manière critique l'information pour développer des contenus sur les défis et les dilemmes de la société contemporaine.

AAS6.5. Evaluer le traitement des médias concernant les défis et les dilemmes de la société contemporaine en analysant particulièrement la rigueur dans le traitement des données et l'engagement dans la construction une société juste.

AAS6.6. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos de la place et des contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

AAS6.7. Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en information et communication totalise 180 crédits comportant des unités d'enseignement relatives aux sciences humaines, une option de 15 crédits à choisir parmi 3 options, ainsi que 24 crédits de langues.

Le programme propose des options en blocs annuels 2 et 3 permettant aux étudiants de s'ouvrir sur d'autres disciplines ou de choisir une formation transversale appelée « Enjeux de société ».

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences politiques et du bachelier en sciences humaines et sociales.

COMM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Tronc commun

o Sciences humaines

○ MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	30h	5 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1115	Psychologie	Bénédicte Mouton	30h	5 Crédits	2q	x		
○ MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h	5 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1121	Séminaire de travail universitaire en information et communication	Jean-Luc Depotte	15h+30h	5 Crédits	1 + 2q	x		
○ MSHUM1328	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h+15h	5 Crédits	1q			x
○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses	Stanislas Deprez	15h+0h	2 Crédits	1q			x

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les deux suivants :

⊗ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel		0h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x
⊗ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x

o Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna Jean le Hardy de Beaulieu	45h+0h	4 Crédits	2q	x		
○ MDROI209	Fondements juridiques du fédéralisme belge	Matthieu Lys	30h	5 Crédits	1q		x	
○ MDROI1312	Droit des médias et de la communication	Bernard Mouffe	30h	5 Crédits	2q			x

o Economie et gestion

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q	x		
-------------	----------	-----------------	---------	-----------	----	---	--	--

o Informatique et méthodes

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	2q	x		
○ MMETH1118	Epistémologie	Laurent Lievens (supplée Benoît Rihoux) Benoît Rihoux	30h+10h	5 Crédits	2q	x		
○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Marie Deridder	30h+30h	7 Crédits	2q		x	

o Sciences politiques

○ MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino- Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q	x		
○ MSPOL1231	Histoire politique de la Belgique	Jonas Campion	30h	5 Crédits	2q		x	

o Information et communication

○ MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q	x		
-------------	------------------------------	-----------------	---------	-----------	----	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ MCOMU1208	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h+10h	5 Crédits	1q		x	
○ MCOMU1201	Anthropologie de la communication	Gérard Derèze Grégoire Lits (supplée Gérard Derèze)	30h+10h	5 Crédits	2q		x	
○ MCOMU1202	Information et communication : approche sociologique	Marc Lits Laurence Mundschau (supplée Marc Lits) Sandrine Roginsky	30h+10h	5 Crédits	1q		x	
○ MCOMU1203	Informatique et multimédia	François Fouss Pascal Francq	30h+10h	5 Crédits	2q		x	
○ MCOMU1206	Arts, cultures et société	Philippe Scieur Magali Sizorn (supplée Philippe Scieur)	30h	5 Crédits	2q		x	
○ MCOMU1304	Méthodes de recherche en communication	Sandrine Roginsky	30h+15h	5 Crédits	1q			x
○ MCOMU1207	Narratologie	Sébastien Fevry	30h	5 Crédits	1q		x	

○ Cours au choix

4 cours à choisir parmi :

⊗ MCOMU1302	Communication et organisation	François Lambotte	30h+20h	5 Crédits	2q			x
⊗ MCOMU1303	Médias, cultures et société	Xavier Canonne Philippe Scieur	30h	5 Crédits	2q			x
⊗ MCOMU1306	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse Olivier Standaert (supplée Benoît Grevisse)	30h+10h	5 Crédits	1q			x
⊗ MCOMU1307	Structures socio-économiques des médias	Muriel Hanot	30h+10h	5 Crédits	2q			x
⊗ MCOMU1308	Sémio-pragmatique	Andrea Catellani (supplée Sébastien Fevry) Sébastien Fevry	30h+10h	5 Crédits	2q			x
⊗ MMETH1321	Critique de productions culturelles	Jean-Luc Depotte	20h+20h	5 Crédits	1 + 2q			x

○ Langues

○ MANGL1120	Anglais 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MANGL1235	Anglais 2		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MANGL1339	Anglais 3		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

○ Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⊗ Néerlandais

○ MNEER1121	Néerlandais 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MNEER1236	Néerlandais 2		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MNEER1341	Néerlandais 3		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

⊗ Espagnol

○ MESPA1122	Espagnol 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MESPA1237	Espagnol 2		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MESPA1340	Espagnol 3		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

○ Options d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option d'ouverture parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir un cours (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 cours (10 crédits) en bloc annuel 3.

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ Enjeux de société

○ MSHUM1232	Approche historique de mutations contemporaines	Pierre Tilly	30h+10h	5 Crédits	2q			x
○ MSPOL1342	Défis humanitaires	Catherine Gourbin	30h+10h	5 Crédits	1q			x
○ MGEST1326	Questions d'éthique	Maxime Lambrecht	30h+10h	5 Crédits	2q		x	

⌘ Gestion

3 cours à choisir parmi 4 :

⌘ MGEST1220	Marketing	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q		x	
⌘ MGEST1322	Stratégie	Alain Vas	30h+10h	5 Crédits	1q			x
⌘ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q			x
⌘ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x

⌘ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

⌘ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h	5 Crédits	1q			x
⌘ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h+0h	5 Crédits	2q		x	x
⌘ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h	5 Crédits	1q		x	
⌘ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2017-comm1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

PROGRAMME TYPE

COMM1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Sciences humaines

○ MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	30h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1115	Psychologie	Bénédicte Mouton	30h	5 Crédits	2q
○ MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1121	Séminaire de travail universitaire en information et communication	Jean-Luc Depotte	15h+30h	5 Crédits	1 + 2q

o Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna Jean le Hardy de Beaulieu	45h+0h	4 Crédits	2q
-------------	---------------------	---	--------	-----------	----

o Economie et gestion

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q
-------------	----------	-----------------	---------	-----------	----

o Informatique et méthodes

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	2q
○ MMETH1118	Epistémologie	Laurent Lievens (supplée Benoît Rihoux) Benoît Rihoux	30h+10h	5 Crédits	2q

o Sciences politiques

o MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino-Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q
-------------	-------------------	-----------------------------	---------	-----------	----

o Information et communication

o MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q
-------------	------------------------------	-----------------	---------	-----------	----

o Langues

o MANGL1120	Anglais 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------	--	---------	-----------	--------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⌘ Néerlandais

o MNEER1121	Néerlandais 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------	--	---------	-----------	--------

⌘ Espagnol

o MESPA1122	Espagnol 1		30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	------------	--	---------	-----------	--------

COMM1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Droit**

○ MDROI1209	Fondements juridiques du fédéralisme belge ■	Matthieu Lys	30h	5 Crédits	1q
-------------	--	--------------	-----	-----------	----

o Informatique et méthodes

○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales ■	Marie Deridder	30h+30h	7 Crédits	2q
-------------	--	----------------	---------	-----------	----

o Sciences politiques

○ MSPOL1231	Histoire politique de la Belgique	Jonas Champion	30h	5 Crédits	2q
-------------	-----------------------------------	----------------	-----	-----------	----

o Information et communication

○ MCOMU1208	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h+10h	5 Crédits	1q
○ MCOMU1201	Anthropologie de la communication ■	Gérard Derèze Grégoire Lits (supplée Gérard Derèze)	30h+10h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1202	Information et communication : approche sociologique ■	Marc Lits Laurence Mundschau (supplée Marc Lits) Sandrine Roginsky	30h+10h	5 Crédits	1q
○ MCOMU1203	Informatique et multimédia	François Fouss Pascal Francq	30h+10h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1206	Arts, cultures et société ■	Philippe Scieur Magali Sizorn (supplée Philippe Scieur)	30h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1207	Narratologie	Sébastien Fevry	30h	5 Crédits	1q

o Langues

○ MANGL1235	Anglais 2 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------	--	--------	-----------	-----------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⊗ Néerlandais

○ MNEER1236	Néerlandais 2 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------	--	--------	-----------	-----------

⊗ Espagnol

○ MESPA1237	Espagnol 2 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------	--	--------	-----------	-----------

o Options d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option d'ouverture parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir un cours (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 cours (10 crédits) en bloc annuel 3.

⊗ Enjeux de société

○ MGEST1326	Questions d'éthique	Maxime Lambrecht	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	---------------------	------------------	---------	-----------	----

⊗ Gestion

3 cours à choisir parmi 4 :

⊗ MGEST1220	Marketing	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q
-------------	-----------	------------------	---------	-----------	----

⊗ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

⌘ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h+0h	5 Crédits	2q
⌘ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h	5 Crédits	1q

COMM1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Sciences humaines**

○ MSHUM1328	Sociologie des organisations ■	Philippe Scieur	30h+15h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses ■	Stanislas Deprez	15h+0h	2 Crédits	1q

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les deux suivants :

⊗ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel ■		0h+30h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q

o Droit

○ MDROI1312	Droit des médias et de la communication ■	Bernard Mouffe	30h	5 Crédits	2q
-------------	---	----------------	-----	-----------	----

o Information et communication

○ MCOMU1304	Méthodes de recherche en communication ■	Sandrine Roginsky	30h+15h	5 Crédits	1q
-------------	--	-------------------	---------	-----------	----

o Cours au choix

4 cours à choisir parmi :

⊗ MCOMU1302	Communication et organisation	François Lambotte	30h+20h	5 Crédits	2q
⊗ MCOMU1303	Médias, cultures et société ■	Xavier Canonne Philippe Scieur	30h	5 Crédits	2q
⊗ MCOMU1306	Presse, journalisme et société ■	Benoît Grevisse Olivier Standaert (supplée Benoît Grevisse)	30h+10h	5 Crédits	1q
⊗ MCOMU1307	Structures socio-économiques des médias ■	Muriel Hanot	30h+10h	5 Crédits	2q
⊗ MCOMU1308	Sémio-pragmatique ■	Andrea Catellani (supplée Sébastien Fevry) Sébastien Fevry	30h+10h	5 Crédits	2q
⊗ MMETH1321	Critique de productions culturelles ■	Jean-Luc Depotte	20h+20h	5 Crédits	1 + 2q

o Langues

○ MANGL1339	Anglais 3 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------	--	--------	-----------	--------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⊗ Néerlandais

○ MNEER1341	Néerlandais 3 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------	--	--------	-----------	--------

⊗ Espagnol

○ MESPA1340	Espagnol 3 ■		0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------	--	--------	-----------	--------

o Options d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option d'ouverture parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir un cours (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 cours (10 crédits) en bloc annuel 3.

⊗ Enjeux de société

○ MSHUM1232	Approche historique de mutations contemporaines	Pierre Tilly	30h+10h	5 Crédits	2q
○ MSPOL1342	Défis humanitaires	Catherine Gourbin	30h+10h	5 Crédits	1q

⊗ Gestion

3 cours à choisir parmi 4 :

⊗ MGEST1322	Stratégie	Alain Vas	30h+10h	5 Crédits	1q
⊗ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q
⊗ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q

⊗ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

⊗ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h	5 Crédits	1q
⊗ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h+0h	5 Crédits	2q
⊗ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q

COMM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Examen de maîtrise de la langue française](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
 - 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
 - 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
 - 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
 - 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
 - 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
 - 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;
- Remarques :
- Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2017 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.
- Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :
- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
 - baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.
- Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.
- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-bac.html>).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles méthodes de travail, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles relations. **Réussir sa première année** ne va pas de soi. Il y a autant de stratégies que d'étudiants. Mais on peut aussi apprendre à réussir. C'est pourquoi, à l'UCL Mons, une équipe assure l'accompagnement des nouveaux étudiants en organisant différentes actions tout au long de l'année (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>) (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>))

Les cours préparatoires et le stage en informatique

La semaine de cours préparatoires constitue une immersion dans la vie universitaire avant le début de l'année académique. Elle familiarise l'étudiant avec son nouvel environnement. Elle l'initie à des méthodes d'apprentissage plus adaptées à son nouveau contexte et l'informe des actions d'accompagnement mises à sa disposition tout au long de l'année. Au programme de la semaine : séminaires sur les différents aspects du travail universitaire (prise de notes, méthodes de travail, gestion du temps), séances de révision en mathématiques, rencontre avec les associations étudiantes et le personnel de l'institution.

De son côté, le stage en informatique (initiation et perfectionnement aux technologies de l'information et de la communication-TIC) est destiné aux élèves de 5e et 6e années du secondaire qui souhaitent mieux utiliser l'outil informatique afin de préparer leur entrée à l'université.

Passeport pour le BAC

Dès la semaine de la rentrée, tous les nouveaux étudiants de première année inscrits en gestion complètent un passeport portant sur les compétences requises en mathématiques. Les étudiants inscrits en sciences politiques, information-communication ou sciences humaines et sociales, passent quant à eux le passeport « Lire et comprendre un texte universitaire ». L'équipe d'accompagnement pédagogique propose aussi un autre questionnaire destiné à cerner les représentations de l'université par les étudiants, leurs stratégies d'étude et leurs motivations à entreprendre le type d'études choisi. De fin septembre à mi-novembre, les étudiants sont ensuite reçus en entretien individuel pour discuter de leurs éventuelles difficultés d'adaptation aux méthodes d'étude et de gestion du temps à l'université. Si nécessaire, un monitorat est proposé chaque semaine en langues et dans les branches quantitatives dès octobre.

Coup de pouce en mathématiques

Organisé lors des 2 premières semaines de cours, il consiste en un rappel des concepts mathématiques enseignés dans le secondaire sous la forme de séances d'exercices en groupes restreints. L'étudiant peut ainsi prendre conscience très vite de ses faiblesses et être plus réceptif aux aides pédagogiques proposées.

Les tests formatifs de novembre

Portant sur quelques matières enseignées au premier quadrimestre, ils permettent à l'étudiant de dresser un premier bilan de ses connaissances et de mieux comprendre les exigences universitaires avant la session de janvier. En cas de résultats insatisfaisants, l'étudiant est rencontré par l'équipe d'accompagnement et peut suivre le monitorat déjà évoqué plus haut.

L'analyse des résultats des examens

Après la session de janvier, l'équipe d'accompagnement envoie à chaque étudiant un courrier personnalisé pour lui proposer, au besoin, une aide différenciée en fonction des résultats obtenus (rencontre avec l'équipe d'accompagnement, soutien méthodologique, monitorat hebdomadaire du second quadrimestre, monitorat complémentaire lié spécifiquement aux échecs de janvier, monitorat d'été assuré par des étudiants moniteurs pendant les vacances pour favoriser la réussite en août, etc.).

Les projets associatifs

Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel. Les objectifs pédagogiques de ces projets associatifs sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Les critères d'évaluation précis pour chaque activité sont présentés dans le cahier de charges du cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes activités sont pondérées en fonction de leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'enrichissement culturel, la maîtrise d'autres langues, l'internationalisation du marché de l'emploi: voici quelques-unes des raisons qui poussent chaque année de plus en plus de jeunes européens à réaliser un échange dans une université étrangère. L'UCL Mons a toujours, et bien avant le programme Erasmus, compris l'intérêt des échanges internationaux au coeur de la formation universitaire. **Durant le troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre à l'étranger au sein d'une université partenaire.** Pour faciliter encore plus la mobilité étudiante, et ce peu importe le contexte socio-économique de l'étudiant, des aides financières couvrant partiellement les frais de séjour à l'étranger existent.

En Europe ou plus loin

Les étudiants inscrits en cours du jour à l'UCL Mons ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges en fin de cycle de bachelier (et de master), avec une parfaite reconnaissance des cours suivis à l'extérieur des murs de l'université. Il est possible de séjourner dans des universités reconnues telles que l'Università Commerciale Luigi Bocconi de Milan (Italie), la Rotterdam School of Management (Pays-Bas), la University of Economics Prague (République tchèque), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Institut d'études politiques de Lyon (France), la CEU Universidad Cardenal Herrera de Valence (Espagne) ou encore l'Université Laval (Québec), pour n'en citer que quelques-unes.

En Belgique

Différentes possibilités de séjours (à l'Universiteit Antwerpen, l'Universiteit Gent, la KULeuven et l'Universiteit Hasselt) sont offertes via le programme Erasmus Belgica.

Collaboration entre l'UCL Mons et Lille 3 pour les étudiants du programme de bachelier en information et communication

Le projet Université Métropolitaine vise l'amélioration de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs dans l'Eurométropole (Flandre Occidentale, Hainaut et Nord de la France). Ainsi, l'ambition du projet est de monter le cadre structurel pour augmenter l'accès à la formation et la recherche des universités partenaires. Le projet vise donc une coopération innovante entre les universités de l'Eurométropole.

La proposition consiste donc à proposer aux étudiants qui le souhaitent d'accomplir leur stage (pour Infocom Lille 3) ou le projet de recherche appliquée (pour l'UCL Mons) sous la forme de:

- Pour Infocom Lille 3 : un stage conventionné de 5 semaines minimum ;
- Pour les bacheliers Infocom UCL Mons : un projet d'enquête (par entretiens) portant sur la fonction et les métiers de la communication en entreprises, agences, associations ou fonctions publiques régionales ;
- Pour Infocom Lille 3 et Infocom UCL Mons : la participation à un regroupement pédagogique franco-belge en avril sur une semaine (2 jours ½ à Roubaix / 2 jours ½ à Mons).

Le programme du regroupement est envisagé comme suit :

- panorama des métiers de la communication, en présence des représentants régionaux d'associations professionnelles de communication ;
- visites d'entreprises, associations, agences, institutions culturelles et/ou collectivités ;
- étude de cas : conçue sur le mode d'un exercice de « résolution de problème » en 24 heures, l'étude de cas sera introduite par une conférence et la constitution d'équipes mixtes franco-belges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en information et communication a directement accès aux masters du même nom dispensés par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en information et communication a accès aux masters organisés par la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autres facultés, moyennant le respect des conditions fixées pour ces programmes. S'il n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons:

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Ce programme est offert sur le site de [Mons](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

SSH/ESPO/SESP

Dénomination

Bureau du premier cycle ([SESP](https://uclouvain.be/repertoires/entites/sesp)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sesp>)

Faculté

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo>)

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

Sigle

SESP

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: Frédéric Antoine

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Nathalie Schiffino

Jury

- Michèle Ballez
- Fabienne Leloup

Personne(s) de contact

- Céline Nicolas
- Informations pour les futurs étudiants: **[Emmanuelle Petit](#) (Tel: 065/32.33.27)**

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).